



PROGRAMME DE SOUTIEN AUX STAGIAIRES

ALLOCATION-CONGRÈS

DOCUMENT D'INFORMATION



Le concours est ouvert à l'année
Un stagiaire par membre régulier par année fiscale (Mai-Avril)



Montants alloués

- Dans la même ville: frais d'inscription jusqu'à concurrence de \$200
- Autre ville, distance est inférieure à 250 km: frais d'inscription et de transport jusqu'à concurrence de \$400
- Ailleurs au Canada et international: maximum de 800\$.



Critères d'éligibilité

- Être étudiant(e) en médecine dentaire ou dans une autre discipline, inscrit(e) dans un programme de maîtrise, de doctorat ou de postdoctorat et travaillant en collaboration avec un **membre régulier** du Réseau de recherche en santé buccodentaire et osseuse;
- Avoir en main un abrégé accepté pour une présentation dans un congrès national (canadien) ou international;
- Une seule demande par membre régulier peut être soumise par année (c.-à-d. qu'un membre ne peut pas faire une demande d'allocation-congrès pour plus d'un(e) de ses étudiant(e) la même année).



Documents requis

- Une lettre signée par l'étudiant(e) et son superviseur (membre régulier du Réseau) indiquant ce lien (superviseur/étudiant(e)) et confirmant que l'étudiant(e) a présenté ou présentera l'abrégé soumis;
- Un document confirmant l'acceptation de l'abrégé pour une présentation dans un congrès;
- Toutes les factures et reçus du stagiaire, ainsi qu'une preuve de paiement par carte de crédit.



Les demandes doivent être acheminées en format PDF par courriel à:

Andrée Lessard
Coordonnatrice/Gestionnaire
Réseau de recherche en Santé Buccodentaire et Osseuse
andree.lessard@mcgill.ca